



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



édition 2023



GUIDE

DE LA VIE

ÉTUDIANTE

www.crous-bordeaux.fr



Contacts	p.3
Le Crous	p.4
Le Dossier Social Étudiant	p.6
Les bourses	p.8
Le logement	p.9
La restauration	p.13
La culture	p.19
Santé et bien-être	p.24
La CVEC	p.26
Le service social	p.28
Jobaviz	p.29

RETROUVEZ-NOUS SUR   

UN ACCUEIL DE QUALITÉ

Un seul numéro de téléphone dédié à la vie étudiante :

09 72 59 65 33

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

Echangez avec le service Vie étudiante via messagerie électronique sur messervices.etudiant.gouv.fr rubrique « Assistance ».

En savoir plus sur le Crous de Bordeaux-Aquitaine, ses missions et ses actualités : crous-bordeaux.fr.

Joindre votre vice-président étudiant

06 12 04 93 37

vice-president.etudiant@crous-bordeaux.fr

Plus d'informations sur crous-bordeaux.fr

VOS RÉPRÉSENTANTS

Sept représentant.e.s étudiant.e.s élu.e.s pour 2 ans siègent au conseil d'administration du Crous. Leur rôle est avant tout d'être les **porteparoles de la communauté étudiante**. Au sein du Crous, ces étudiant.e.s participent à l'organisation de l'établissement en siégeant aux séances :

- **du conseil d'administration** ;
- des **différentes commissions** (culturelle, restauration, vie étudiante, aides spécifiques) ;
- des **groupes de travail** sur les constructions, l'équipement des résidences ;
- participation aux **commissions d'appel d'offres**.

CROUS DE PAU

7 rue Saint John Perse B.P. 1161
64011 Pau Cedex
Tél : 05.59.30.89.00
Accueil vie étudiante
du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

CROUS DE BORDEAUX-AQUITAINE

18 rue du Hamel
CS 11616
33080 Bordeaux cedex

Accueil vie étudiante du lundi
au vendredi de 8h30 à 16h30



QU'EST-CE QUE LE CROUS ?

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires est un établissement public qui dépend du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

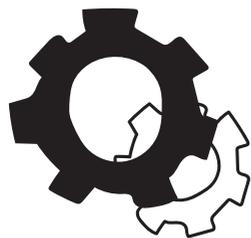
QUEL EST SON RÔLE ?

Le Crous a pour mission de contribuer à améliorer les conditions de vie et de travail des étudiant.e.s et ainsi, de permettre au plus grand nombre de réussir des études supérieures.



QUI PEUT BÉNÉFICIER DES SERVICES DU CROUS ?

Tout.e étudiant.e inscrit.e dans un établissement d'enseignement supérieur : universités, grandes écoles, IUT, BTS, classes préparatoires.

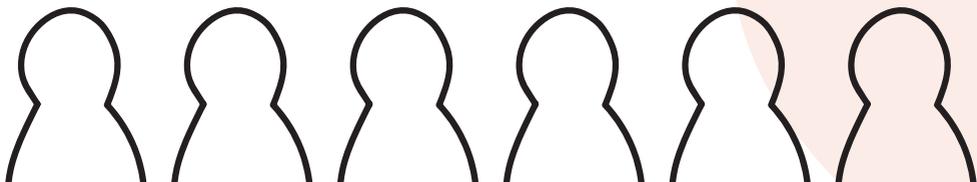


COMMENT FONCTIONNE LE CROUS ?

Le Directeur Général du Crous dirige les services et met en œuvre la politique définie par le conseil d'administration présidé par le Recteur de l'Académie.

COMMENT EST COMPOSÉ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS ?

Le conseil d'administration est composé de représentant.e.s étudiant.e.s (dont le ou la Vice-Président.e), de représentant.e.s des personnels, de personnalités choisies pour leurs compétences et de président.e.s ou directeur.trice.s d'établissements d'enseignement supérieur.



COMBIEN Y A-T-IL DE CROUS ?

Il existe 26 Crous et 16 Clous (Centres locaux des œuvres universitaires et scolaires) en France, regroupés au sein d'un réseau animé par le Cnous (Centre national des œuvres universitaires et scolaires).



QUELLES SONT LES MISSIONS DU CROUS AUX ÉTUDIANTS ?



les bourses



le logement



la restauration



l'action sociale



la culture



la mobilité internationale



les jobs

LE CROUS EN CHIFFRES

135 000

étudiant.e.s sur 5 départements

830

personnes employées

23

volontaires en service civique

34 000

étudiant.e.s boursier.ère.s

56

résidences

10 604

places d'hébergement

41

espaces de restauration étudiante

3 100 000

repas servis par an

Le Dossier Social Étudiant (DSE) vous permet de demander, à partir d'une même saisie, une bourse sur critères sociaux et/ou un logement en résidence universitaire. Il doit être constitué chaque année à partir du site **etudiant.gouv.fr**.

Attention ! Les demandes de logement des nouveaux arrivants doivent être transmises au Crous **avant le 1^{er} juin**.

Le renouvellement de bourse et/ou de logement n'est pas automatique. Pensez à faire votre demande, **chaque année, au 1^{er} trimestre 2023 !**

1 ÉTAPE | Le ou la futur.e étudiant.e saisit sa demande sur le site **crous-bordeaux.fr** au **1^{er} trimestre 2023** avant même d'avoir obtenu les résultats d'examens.

2 ÉTAPE | L'étudiant.e reçoit sous 48h un email de confirmation qui contient un état récapitulatif de la saisie et indique si d'autres formalités doivent être accomplies.

3 ÉTAPE | L'étudiant.e expédie les pièces justificatives dans les 8 jours qui suivent à l'adresse indiquée dans les instructions.

4 ÉTAPE | Le Crous instruit la demande et adresse à l'étudiant.e une notification conditionnelle d'attribution de bourse ou une notification de rejet par mail.

5 ÉTAPE | L'étudiant.e s'inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et remet sa notification au service de la scolarité.

6 ÉTAPE | Si l'étudiant.e est boursier.e, l'établissement l'exonère des droits universitaires et de la CVEC. L'étudiant.e ou son établissement confirme au Crous l'inscription pédagogique.

7 ÉTAPE | Le Crous transmet à l'étudiant.e une notification définitive de bourse.

8 ÉTAPE | Dès le 30/08, le Crous lance le 1^{er} paiement pour tous les dossiers instruits et complets. L'étudiant.e perçoit sa bourse (versement sur 10 mois de septembre à juin).



Les bourses sont des **aides financières** accordées en fonction de **critères sociaux**. La demande de bourse s'effectue via le **Dossier Social Étudiant** qui doit être constitué **dès le 1^{er} trimestre 2023**.

POUR QUI ?

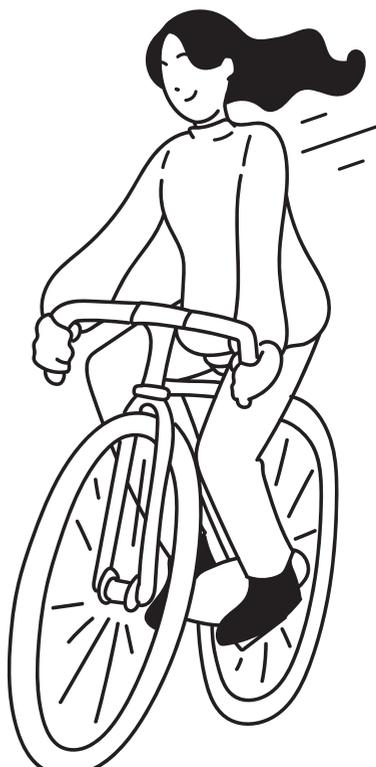


Pour toute information sur les conditions d'attribution et les différents échelons de bourses, rendez-vous sur crous-bordeaux.fr onglet **Bourses et aides financières**



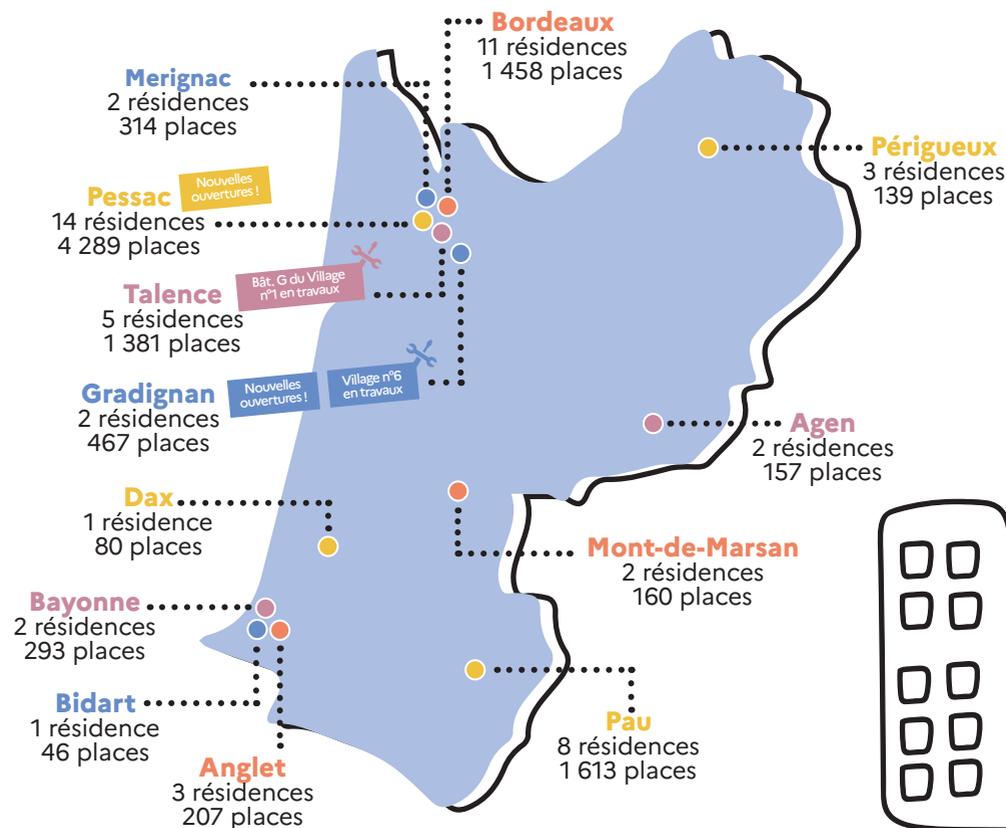
D'autres aides financières peuvent être délivrées :

- Aide à la Mobilité Master
- Aides spécifiques (allocation annuelle ou aide ponctuelle).
- Aide au mérite



Le Crous dispose de **chambres** et de **logements meublés** destinés en priorité aux étudiant.e.s boursier.e.s. La demande de logement s'effectue via le **Dossier Social Étudiant** qui doit être constitué **au 1^{er} trimestre 2023** et sur le site trouverunlogement.lescrous.fr. Selon les départs et les désistements, le Crous affecte des logements **tout au long de l'année**.

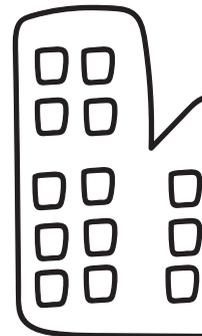
Retrouvez les modalités d'affectation sur crous-bordeaux.fr, onglet **Se loger**



au total **56 résidences** et **10 604 places**



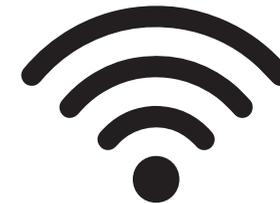
Certaines de nos résidences proposent des **chambres ou studios accessibles**, spécialement aménagés **pour les étudiant.e.s en situation de handicap**. Pour formuler une demande de logement adapté, l'étudiant.e doit saisir son **Dossier Social Étudiant** (cf. p6), télécharger la fiche « Demande de logement adapté », disponible sur crous-bordeaux.fr, onglet Se loger, rubrique Logements adaptés au handicap et suivre les démarches indiquées.





Le Crous de Bordeaux-Aquitaine propose **deux types de logements** disponibles à la location : les **Cités Universitaires** (ouvrant droit à l'ALS) et les **Résidences Universitaires** (ouvrant droit à l'APL).

Retrouvez les tarifs sur crous-bordeaux.fr, onglet **Se loger**



Les résident.e.s Crous bénéficient de l'offre **Planet Campus** de SFR-Wifirst et des **services complémentaires gratuits** : appels illimités vers les téléphones fixes en France Métropolitaine, télévision HD, plateforme communautaire pour les étudiant.e.s, etc.



Chambres et studios rénovés

sanitaires privés, cuisines collectives (pour les chambres) ou privées (pour les studios) chambres à partir de **248€ TTC*** (hors ALS) studios à partir de **352€ TTC*** (hors ALS) **12 mois d'occupation**, de sept. à août (préavis de départ d'un mois)

Du T1 au T5

sanitaires privés, cuisines privées T1 à partir de **310€ TTC*** (hors APL) colocations choisies (T1 bis au T3) à partir de **201€ TTC***/pers. (hors APL) colocations imposées (T4 et T5) à partir de **265€ TTC***/pers. (hors APL) **12 mois d'occupation**, de sept. à août (préavis de départ d'un mois)

Cité U est accessible à partir de votre espace personnel et vous permet de procéder rapidement au paiement de l'avance sur redevance pour confirmer votre réservation, du dépôt de garantie, du loyer mais aussi d'accéder à votre dossier locatif dématérialisé.

Pour vous accompagner dans votre démarche, rdv sur : crous-bordeaux.fr, onglet **Se loger**

*TTC : Toutes Charges Comprises (eau, électricité, chauffage, internet)

AVANTAGES CROUS



Proximité des Crous Restos'



Laveries :
3 € / lavage
1,50 € / séchage



Service gratuit de réparation



Plus de **300 animations gratuites** en résidence par an



Des logements ouvrant droit aux aides de la CAF



De nouvelles résidences normes HQE ou BBC



Logements équipés



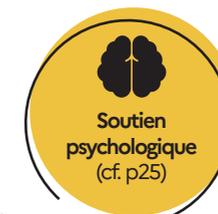
En cas d'urgence technique, un agent disponible 24h/24 et 7j/7



Proximité des Campus



Des personnels pour vous accueillir et vous renseigner



Soutien psychologique (cf. p25)



Tout compris : eau, électricité, wifi, chauffage



Salle E-sport au Village n°3



Pas de frais d'agence et exonération de la taxe d'habitation

LOKAVIZ

Le Crous met gratuitement à votre disposition des **offres de logements de particuliers à particuliers** : chambres, studios, appartements vides ou meublés.

▶ Rendez-vous [sur lokaviz.fr](https://www.lokaviz.fr) ◀

CONSEIL N°1

Exigez un **contrat de location** et un **état des lieux** à votre arrivée dans un logement. Et pensez à faire **assurer** celui-ci, c'est obligatoire (garantie multi-risques - habitation) !



CONSEIL N°2

Votre loyer peut être réduit en percevant une **aide au logement** versée par la **Caisse d'Allocation Familiale (CAF)** de votre lieu de résidence. Renseignez-vous auprès de la CAF de votre département !



CONSEIL N°3

Pour devenir locataire, un **garant.e** est nécessaire. Il s'agit en général d'une personne résidant sur le territoire français, solvable et acceptant de s'engager sur le paiement annuel du loyer. Mais en l'absence de garant physique, vous pouvez solliciter le **dispositif national VISALE** ou le **dispositif Garantme** (service de caution sans garants qui fournit aux locataires les garanties attendues par les propriétaires, leur permettant ainsi de consolider leur dossier locatif).

Pour plus d'informations, rdv sur les sites www.visale.fr et www.garantme.fr

VISALE. 
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

 **Garantme**

Le Crous de Bordeaux-Aquitaine propose chaque jour de **nombreuses solutions de restauration**. Sa mission : toujours mieux servir les étudiant.e.s, en garantissant des **prix bas** et en s'adaptant aux **nouvelles manières de consommer**.

Plus d'informations sur [crous-bordeaux.fr](https://www.crous-bordeaux.fr), onglet **Se restaurer**

OFFRES DE RESTAURATION

CROUS RESTO U'

LA référence du repas étudiant. Un plateau **complet et équilibré** pour seulement **3.30€ !**

Le + : une offre végé chaque jour

CROUS CAFET'

Un large choix de **snacking** pour déjeuner selon les envies !



CROUS BREAK'

Un petit creux ? Retrouvez nos **distributeurs automatiques** sur les Campus.



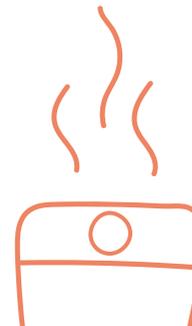
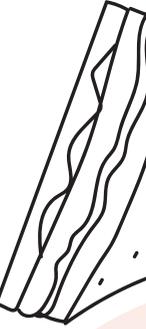
CROUS MARKET'

Pressé.e ? Faites votre choix et **repartez avec votre déjeuner !**

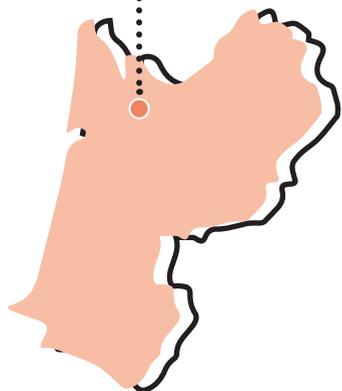


CROUS MOOVY MARKET'

Un tout nouveau genre d'**épicerie embarquée** pour allier choix et proximité !



BORDEAUX

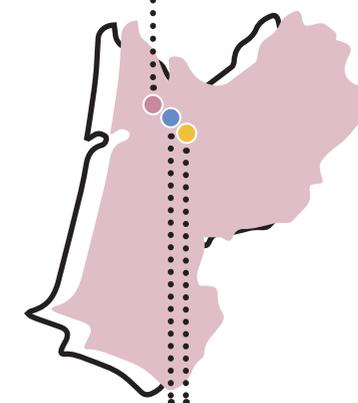


- **Le 98 - Crous Cafet' + Crous Market'**
98, quai des Chartrons.
- **La Bastide - Crous Cafet' + Crous Market'**
15, avenue d'Abadie.
Pôle Universitaire des Sciences de Gestion.
- **Le Capu - Resto U'**
15, rue Jules Guesde.
Proche du marché des Capucins.
- **Le Mascaret - Resto U' + Crous Market'**
146, rue Léo Saignat.
Proche de l'Université de Bordeaux / Site Carreire.
- **Le Musée - Crous Market'**
Place de la Victoire.
Cour intérieure de l'Université de Bordeaux.



CAMPUS PESSAC

- **(S)pace' Campus Resto U' + Crous Market'**
20 avenue de Bardanac, Pessac.
Proche du Village 5 et des Universités.
- **Le Forum - Crous Cafet' + Crous Market'**
2, avenue Léon Duguit, Pessac.
Proche des Universités.
- **L'IEP - Crous Market'**
11 allée Ausonne à Pessac, Pessac.
Dans l'enceinte du bâtiment de l'IEP.
- **Resto U' n°2 + 2 Crous Markets'**
Avenue des Facultés, Pessac.
Proche de la médecine préventive.
- **Le Sirtaki**
***EN TRAVAUX** Crous Cafet' + Crous & Go' + Crous Moovy Market'
23, esplanade des Antilles, Pessac.
Proche des Universités.
- **Le Veracruz - Crous Cafet'**
Avenue Maine de Biran, Pessac.
Proche des Universités.



CAMPUS TALENCE & GRADIGNAN

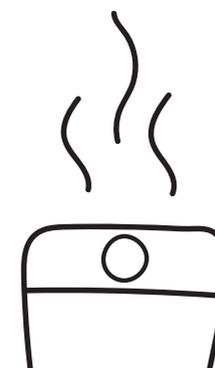


- **Resto U' n°1* + Crous Market'***
Avenue Prévost, Talence.
Proche Université de Bordeaux
Site Talence.
- **La Soucoupe - Crous Market'**
351, cours de la Libération, Talence.
Bât. A22 du premier cycle de l'Université
de Bordeaux - Site Talence.
- **La Cabane - Crous Moovy Market'**
351, cours de la Libération, Talence.
Bât. A21 / Campus Peixotto - Site Talence
- **La Bust - Crous Market'**
1 Allée Baudrimont Bât. B20, Talence
Dans le hall de la BU Sciences
et Techniques - Site Talence.
- **L'IUT - Crous & Go'**
15 rue Naudet Gradignan
Dans l'enceinte du bâtiment de l'IUT.

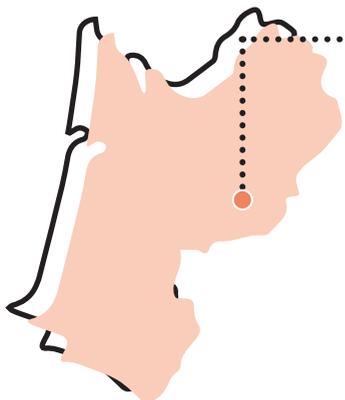
Crous Resto U' le Mascaret



Retrouvez nos menus et nos horaires sur l'application **Crous Mobile** et sur crous-bordeaux.fr, onglet **Se restaurer**, rubrique **Où manger ?**



AGEN



■ **La Péniche - Crous Cafet'**

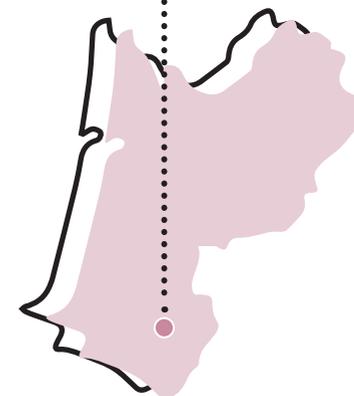
4, quai de Dunkerque.
Site du Pin.

■ **DUSA - Crous Market'**

Avenue Michel Serres.



PAU



■ **L'Arlequin - Crous Cafet'**

Campus Universitaire.
Dans l'enceinte de l'Université de Droit.

■ **Cap Sud - Resto U' + Crous Cafet'**

2, avenue Poplawski.

■ **La Vague - Resto U' + Crous Cafet'**

Avenue de l'Université.
Sur le campus entre les Universités
de Sciences et des Lettres.

ANGLET - BIDART - BAYONNE

■ **Pierre Bidart - Resto U' + Crous Cafet'**

55, rue de Mirambeau, Anglet.
Campus Montauray.

■ **Cœur de Campus - Crous Market'**

Allée du parc Montauray, Anglet.

■ **ESTIA Berri - Crous Market'**

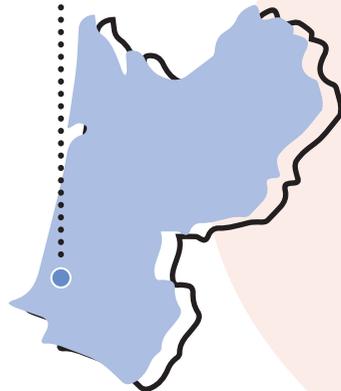
90, allée Faust d'Elhuyard, Bidart.
Estia berri.

■ **La Nive - Resto U' + Crous Cafet'**

79, rue Bourgneuf, Bayonne.
Campus de la Nive.

■ **Jardins du Conservatoire
M. Ravel - Crous Moovy Market'**

29, cours comte de Cabarrus, Bayonne.



PÉRIGUEUX

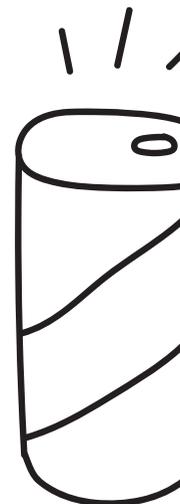
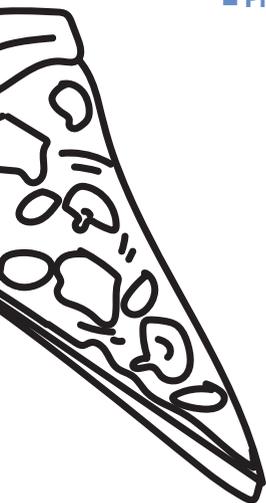


■ **Crous Market'**

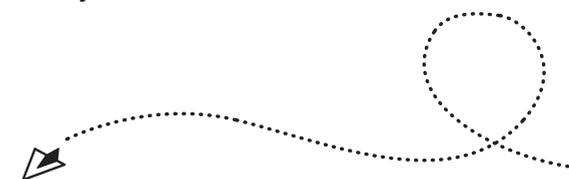
Rond point Suzanne Noël
Campus Périgord, Périgueux.

■ **L'Entracte - Resto U'**

47, rue Jean Secret.
Situé proche du campus Périgord
et du lycée Claveille.



© vita maria murepate on vintplash



VOTRE FIDÉLITÉ EST RÉCOMPENSÉE !

Utilisez votre carte Izly, chaque euro dépensé dans les **Crous Markets'** et **Moovy Markets'** vous rapporte 100 points*.

RÉCOMPENSES

Les 4 premiers avantages (jusqu'à 10 000 points) peuvent être débloqués directement en caisse. Au-delà, complétez le formulaire disponible sur : crous-bordeaux.fr, onglet **Se restaurer**, rubrique **Payer son repas puis Ma fidélité Izly pour obtenir vos avantages****

* À l'exclusion de l'achat d'une formule étudiante ou de goodies. Programme fidélité réservé aux étudiant.e.s. Les comptes fidélité sont remis à zéro à chaque rentrée universitaire.
** Des délais peuvent intervenir entre votre demande de lot et la réception de celui-ci.

- ➔ **Utilisez Izly** pour payer aux caisses de votre Crous Market'.
- ➔ **Cumulez des points** (un euro dépensé = 100 points*).
- ➔ **Accédez à votre solde de points** à tout moment sur votre espace personnel, depuis l'application Izly ou le site www.izly.fr
- ➔ **Gagnez des cadeaux** et débloquez des avantages grâce à vos points.

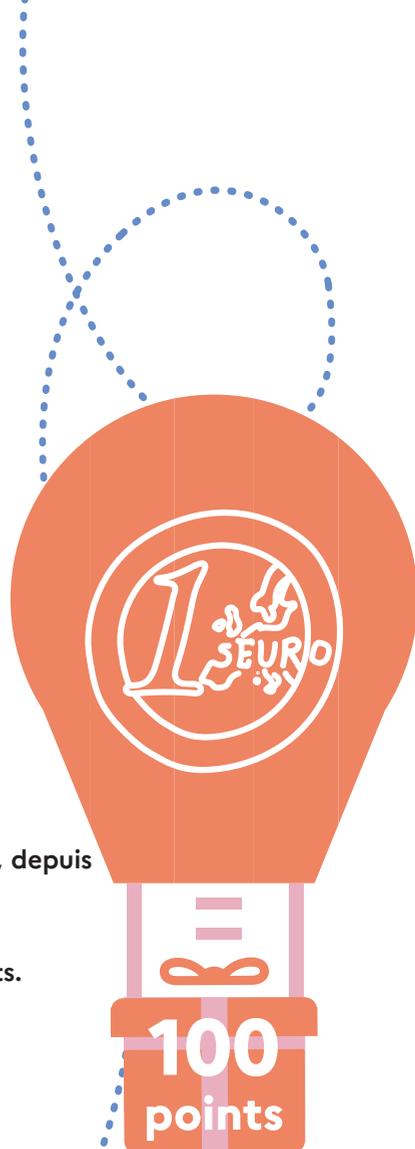
DES QUESTIONS ?

Une **question** à propos d'**Izly** ? Les réponses sur izly.fr onglet aide et contact ou en envoyant un mail à assistance-izly@crous-bordeaux.fr



Activez et gérez votre compte sur Izly.fr

L'appli Izly est téléchargeable gratuitement sur l'App Store, Google Play ou Windows Phone Store.



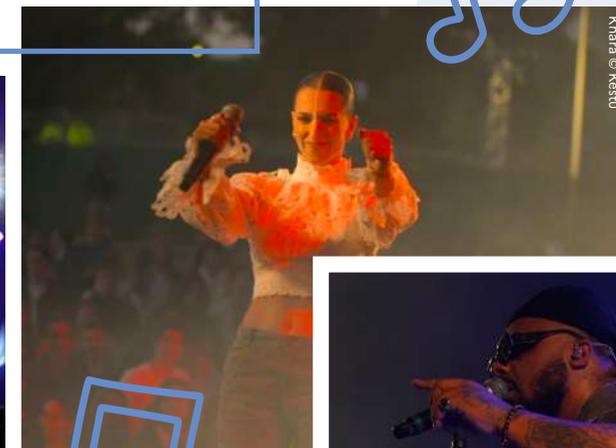
CAMPULSATIONS L'ANNÉE CULTURELLE

L'agenda de l'année culturelle sur campulsations.com

Retrouvez toutes les informations du festival ainsi que toutes les actualités culturelles du Crous et de ses partenaires tout au long de l'année sur l'académie de Bordeaux.

Le Crous de Bordeaux-Aquitaine, c'est aussi une **action culturelle multiple et engagée**. Le pôle culture œuvre tout au long de l'année pour vous proposer de **nombreux événements** et donner des **coups de pouce à vos projets**.

CAMPULSATIONS LE FESTIVAL



Les Campulsations, c'est **LE festival de rentrée des campus**. Prévu fin septembre, il se déroule sur vos campus à travers toute l'académie de Bordeaux. Ce festival est à l'initiative du Crous et en partenariat avec les associations étudiantes, les services culturels des Universités, les collectivités territoriales, ainsi que les acteurs culturels de la Région.



BONS PLANS CULTURE

Opéras, concerts, théâtre, danse, expos... Profitez d'évènements exceptionnels à tarif réduit étudiant.e.s grâce aux partenaires du Crous, tout au long de l'année !

UN TREMPLIN MUSICAL

Pulsations est le tremplin national étudiant piloté par le Crous de Bordeaux-Aquitaine. Ouvert à tous les styles musicaux (musiques actuelles), plusieurs phases de sélections régionales sont prévues avant la finale nationale organisée en juin sur le campus bordelais.

KHARA
lauréate nationale 2022



© Livy Bertrand - Les Pirates

PULSATIONS

UN TREMPLIN DE DANSE

Danse avec ton Crous est le tremplin national du Crous dédié à la création chorégraphique étudiante. En solo ou en groupe, venez présenter votre univers !



UN TREMPLIN DE THÉÂTRE

Le concours national étudiant de théâtre vous donne l'opportunité de proposer votre création originale ou une adaptation d'une pièce de votre choix !



CONCOURS À THÈME

4 concours, 1 thématique commune. Participez et gagnez jusqu'à 2000€ et de nombreuses récompenses !



Concours de la Nouvelle



Concours de la Photo



Concours de la BD



Concours du Film court

Informations et règlements sur : etudiant.gouv.fr

SOUTIEN AUX PROJETS



Le Crous vous aide à devenir acteur.ice de la vie des campus en vous proposant un accompagnement et en soutenant financièrement vos projets par le biais de deux dispositifs : Culture ActionS et l'appel à projet CVEC (ouvert aux structures non-étudiantes, cf p.26). Prenez rendez-vous avec le pôle culture du Crous pour participer à l'une des 3 commissions Culture ActionS programmées chaque année.



Consultez les modalités de soutien et les dates des commissions sur le site

crous-bordeaux.fr onglet **Sortir, bouger, créer** rubrique **Soutiens aux projets étudiants**



UN RÉSEAU DE SALLES

Le Crous dispose de plusieurs salles culturelles et associatives qu'il met à disposition : salle de concert, salle de danse, studios de répétitions, salles de réunions associatives... sur les campus de Pessac avec l'(S)pace' Campus (Mac 3), de Gradignan (Mac 2) et de Pau (Mac 64) !

Plus d'informations sur crous-bordeaux.fr

Mac 3 - Pessac



Mac 2 - Gradignan



(S)PACE' CAMPUS

Retrouvez les bureaux du pôle culture au sein de l'(S)pace' Campus situé sur le campus de Pessac. Ce lieu de 3500m² est dédié à la vie étudiante : des espaces de restauration, un bar à BD, une plage, un terrain de basket, une ressourcerie du campus Etu'Recup, des locaux disponibles pour les activités culturelles, associatives et étudiantes (salles de réunions, espaces de coworking, salle de danse, studios de répétition) et la Mac 3, la salle de concerts du campus !

+ **Café culturel** | Un espace d'animation et de rencontres entre étudiants, associations et acteurs culturels Café culturel de l'(S)pace' Campus

Plus d'informations sur crous-bordeaux.fr



Suivre les actualités du pôle culture du Crous de Bordeaux-Aquitaine

- compulsations**
- compulsations**
- Inscrivez-vous à la newsletter en envoyant un mail à : service.culturel@crous-bordeaux.fr

OUVERTURE COURANT 2023

De nouveaux services arrivent sur votre campus à Pessac !



Le Roof Top
Résidence René Maran



La salle de E-sport
Résidence René Maran



La salle de sport
Résidence René Maran

Le Dojo
Résidence
René Maran



L'atelier de cuisine
Résidence
René Maran



Les salles de coworking
Résidence René Maran



DÉJÀ SUR VOTRE CAMPUS



Le théâtre de verdure
Résidence René Maran



Le Salon
Résidence Simone Veil

PLATEFORME DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



Les psychologues de la plateforme de soutien psychologique vous écoutent pour **comprendre votre situation et vos problématiques afin de vous orienter vers des solutions concrètes**. Le dispositif prévoit des consultations en présentiel dans les différents campus du Crous, plusieurs heures par semaine.

Plus d'informations sur
crous-bordeaux.fr, onglet **Social et accompagnement**

ESPACE SANTÉ ETUDIANTS

L'équipe de professionnels de l'**Espace Santé Étudiants**, piloté par l'Université de Bordeaux, est à votre disposition pour répondre à vos questions, attentes et vous apporter un soutien au sujet de votre **santé** ou **vie étudiante**.

22 avenue Pey Berland à Pessac
ese@u-bordeaux.fr

Pour prendre rendez-vous

- ☎ 05 33 51 42 00
- 📄 doctolib.fr/centre-de-sante/pessac/espace-sante-etudiants-pessac



LES ÉTUDIANTS RÉFÉRENTS

À distance ou en porte-à-porte, les **étudiants référents** prennent de vos nouvelles et vous aident dans votre parcours étudiant en vous accompagnant vers les services compétents en cas de difficultés, qu'elles soient d'ordre financier, psychologique, social... Ils encouragent également la **solidarité**, **les liens** et la **convivialité** en résidence.

LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Tout au long de l'année, les volontaires en service civique du Crous proposent des **animations en résidence et sur les campus**. Rejoignez le groupe Facebook de votre campus pour être au courant de l'**actualité de votre résidence** et des **animations** qui vous sont proposées.



Chaque année, en fonction de votre situation, vous devez **vous acquitter de la CVEC (Contribution de Vie étudiante et de Campus)** pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur.

Plus d'informations sur
crous-bordeaux.fr, onglet **Le Crous**, rubrique **CVEC**

C'EST QUOI ?

La **CVEC** est la Contribution de Vie Étudiante et de Campus. Elle permet de développer des services utiles dans votre quotidien au sein de votre établissement et des structures du Crous de votre académie.



QUI EST CONCERNÉ ?

Tout.e étudiant.e inscrit.e dans une **formation initiale** au sein d'un établissement d'**enseignement supérieur**. Pour connaître les conditions d'exonération, rdv sur

► crous-bordeaux.fr, onglet **Le Crous**, rubrique **CVEC** ◀

COMMENT FAIRE ?

► Rendez-vous sur
cvec.etudiant.gouv.fr ◀

A QUOI ÇA SERT ?

-  Améliorer votre **accès aux soins** sur le campus et rénover la **politique de prévention**.
-  Soutenir vos **initiatives**.
-  Développer la **pratique sportive** sur les campus.
-  Faire vivre **l'art et la culture** dans les établissements d'enseignement supérieur.
-  Améliorer l'**accueil des étudiant.e.s**.
-  Favoriser l'**accompagnement social**.

LES PROJETS

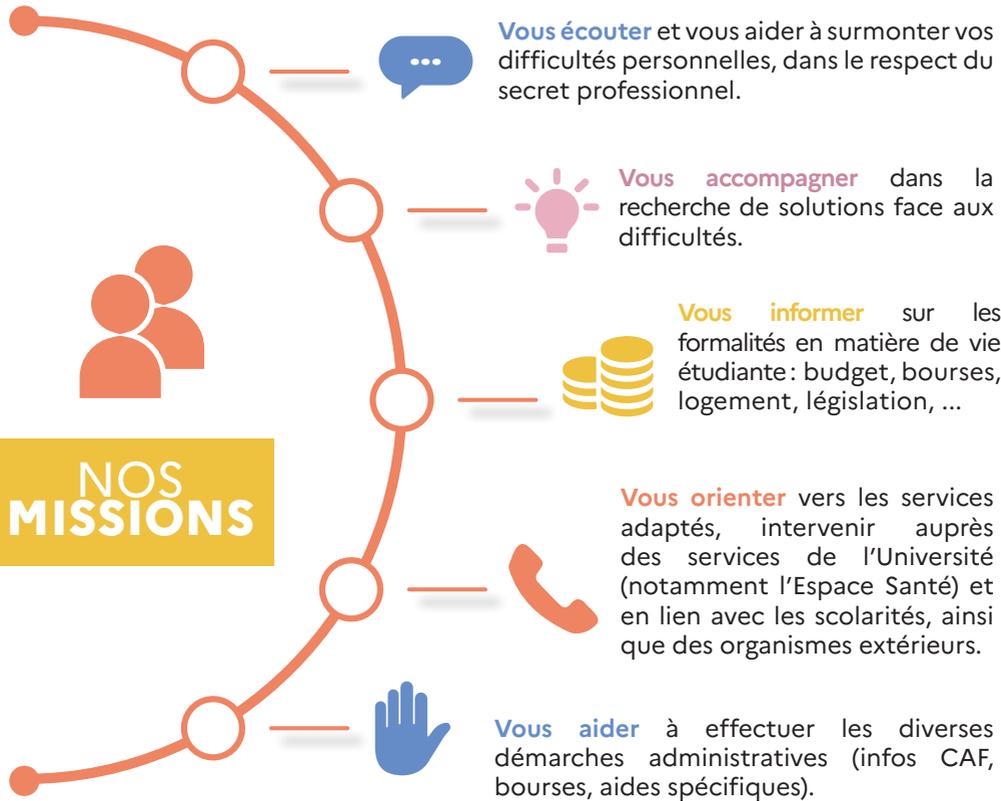
En 2022, la CVEC a servi au **financement de projets** à destination de tou.te.s les étudiant.e.s : Ateliers artistiques de création musicale avec l'association Alta, Festival de rentrée Campulsations, Olympiades ludiques et sportives du Groupe AEN, Ateliers théâtres avec la Compagnie du chien dans les dents, interventions d'Avenir Santé au sein des Restos U',...

Le Crous de Bordeaux-Aquitaine propose plusieurs appels à projet chaque année à destination des associations étudiantes et des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que des organismes associatifs ou publics qui souhaiteraient porter un projet d'animation de la vie de campus

Plus d'informations sur
crous-bordeaux.fr
 09 72 59 65 33
viedecampus@crous-bordeaux.fr

Pour **vous accompagner** tout au long de vos études, les **assistant.e.s de service social du Crous de Bordeaux-Aquitaine** se tiennent à votre disposition.

Retrouvez plus d'infos sur crous-bordeaux.fr onglet **Social et accompagnement**



PRENDRE RDV

Créez et/ou connectez-vous à votre espace personnel sur

◀ clicrdv.com/crousdebordeaux ▶

Les assistant.e.s de service social proposent des rendez-vous en présentiel ou par téléphone, vous pourrez choisir le type de rendez-vous qui vous convient le mieux.

Vous pouvez également consulter le site du Crous de Bordeaux-Aquitaine, onglet Social et accompagnement.

Les assistantes sociales ne gèrent pas l'attribution des logements Crous ni l'instruction des dossiers de bourses hors situations particulières. Merci de contacter le service Vie étudiante en charge de ces dossiers.

Le Crous de Bordeaux-Aquitaine met à votre disposition gratuitement des **offres de jobs destinées aux étudiant.e.s** dans tous les secteurs d'activités, tout au long de l'année.

◀ Retrouvez plus d'infos sur jobaviz.fr ▶



Aide à domicile, baby-sitting, cours particuliers, animation, loisirs, sports, administration, hôtellerie, restauration, vente, distribution, ...

QUELS JOBS ?

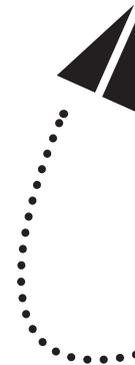
POUR QUI ?

Tout.e étudiant.e inscrit.e dans un établissement d'enseignement supérieur.

Les offres d'emploi sont accessibles directement sur le site internet jobaviz.fr. Les coordonnées de l'employeur sont quant à elles consultables après inscription de l'étudiant.e sur le site messervices.etudiant.gouv.fr (se munir de son numéro INE). Jobaviz est également accessible depuis le site internet du Crous de Bordeaux-Aquitaine.



COMMENT FAIRE ?



Crous
Bordeaux
Aquitaine

CAMPUL SATIONS

L'ANNÉE CULTURELLE

campulsations.com

Festivals

•

Concerts

•

Concours
artistiques

•

Tremplins

•

Bons plans culture

